

Conseil Maritime de la Façade Sud-Atlantique

27 juin 2018



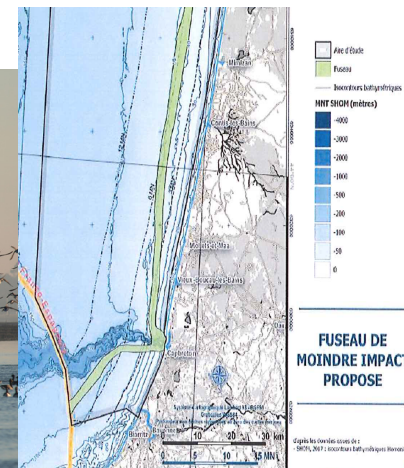
PLAN D'ACTION POUR LE MILIEU MARIN

Programme de mesures

Sous-région marine
golfe de Gascogne



Directive cadre stratégie pour le milieu marin
Résumé à l'attention du public - 19 décembre



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction
interrégionale
de la Mer
SUD-ATLANTIQUE

Direction interrégionale de la Mer
Sud-Atlantique

www.dirm.sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.
2. Renouvellement des membres de la commission permanente.
3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :
 - Méthodologie et association des acteurs
 - Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
 - Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
 - Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)
4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime
5. Questions diverses.

Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.

2. Renouvellement des membres de la commission permanente.

3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :

- Méthodologie et association des acteurs
- Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
- Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
- Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)

4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime

5. Questions diverses.

Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.

2. Renouvellement des membres de la commission permanente.

3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :

- Méthodologie et association des acteurs
- Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
- Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
- Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)

4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime

5. Questions diverses.

Élections CP : Modalités

Vote par l'ensemble des membres du CMF pour tous les collègues

Élections au scrutin majoritaire à 1 tour

Vote :

- **Par acclamation ou à bulletin secret**
- **Par collègue**
- **Pour les titulaires puis pour les suppléants**



Collège « collectivités territoriales »

Postes à pourvoir

Titulaire – 1 siège

Suppléants – 3 sièges

Pas de candidature reçue

Appel à candidature

-



Collège « collectivités territoriales »

Nouvelle composition CP

Titulaires	Suppléants
Nathalie LE YONDRE	Jean-Louis LEONARD
Benoît BITEAU	-
Jean-Pierre TALLIEU	-
-	-



Collège « activités prof. et entreprises »

Postes à pourvoir

Titulaires : 2 sièges

Suppléants : 2 sièges

Candidatures reçues

Hugues BERBEY – UNICEM

Fernand BOZZONI – Armateurs de France

Sandra CLAEYS – FIN

Thierry LAFON – CRC Arcachon Aquitaine

Antoine MONTEILLET - SER



Collège « activités prof. et entreprises »

Nouvelle composition CP

Titulaires	Suppléants
Patrick LAFARGUE	Philippe MICHAUD
Philippe RENIER	-
-	-
-	-



Collège « salariés des entreprises »

Postes à pourvoir

Titulaire – 1 siège

Suppléants – 2 sièges

Pas de candidature reçue

Appel à candidature

-



Collège « salariés des entreprises »

Nouvelle composition CP

Titulaires		Suppléants
Nicolas MAYER	-	
-	-	



Collège « Usagers de la mer et des associations de protection de l'environnement »

Postes à pourvoir
Titulaires – 2 sièges

Candidatures reçues

Jean-Pierre CAMUT – CEBA

Claude MULCEY (FNPP)



Collège « Usagers de la mer et des associations de protection de l'environnement »

Nouvelle composition CP

Titulaires	Suppléants
Bernard LABBE	Marie DUVAL
Jean-Marie FROIDEFOND	Annick DANIS
-	Bernard IUNG
-	Cristina BARREAU

Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.
2. Renouvellement des membres de la commission permanente.
- 3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :**
 - **Méthodologie et association des acteurs**
 - Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
 - Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
 - Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)
4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime
5. Questions diverses.

Processus d'adoption de la stratégie de façade maritime

Cadre réglementaire

- Stratégie nationale Mer et Littoral
- Directive cadre « stratégie pour le milieu marin » (2008/56/CE)
- Directive planification de l'espace maritime (2014/89/UE)
- Décret sur le document stratégique de façade (2017-724 du 3 mai 2017)
- Arrêté « critère et méthodes »

Calendrier

Présentation finalisée du document (à l'occasion du présent CMF)

Saisine de l'Autorité environnementale (septembre 2018)

Consultation fin 2018 des instances et du public sous l'égide de la Commission nationale de débat public

Approbation par les préfets coordonnateurs (1^{er} semestre 2019)

Contenu du DSF

Le décret du 3 mai 2017 prévoit l'articulation des DSF en 4 parties :

1. *La situation de l'existant (y compris enjeux)*

2. *La définition des objectifs stratégiques et des indicateurs associés*

3. Les modalités d'évaluation de la mise en œuvre des DSF

4. Le plan d'action

Les deux premières parties constitueront la « **stratégie de façade maritime** ».



Processus d'élaboration de la Stratégie de Façade Maritime

La rédaction de la Stratégie de Façade Maritime fait l'objet d'un processus itératif :

- V0 (mai 2018) : présentation aux préfets coordonnateurs et aux membres de la commission permanente.
- V1 (juin 2018) : présentation au CMF, intégrant les évolutions des objectifs environnementaux (OE) suite à l'envoi de la Direction de l'eau et de la biodiversité du 11 juin.
- V2 (été 2018) : envoi à l'Autorité Environnementale : intégration des derniers arbitrages sur les OE, des remarques CMF et du bilan de la concertation préalable du public.
- V3 (automne 2018) : intégration des remarques de l'Autorité environnementale et consultation finale du public et des instances

Association des acteurs

Acteurs de la société civile et des collectivités :

Réunions de la commission permanente et des commissions spécialisées

- CS Lien terre-mer : 6 organismes présents
- CS Eco. de la mer : 5 organismes présents
- CP : 8 organismes présents

Consultation des membres du CMF

- 5 contributions écrites (CRPMEM, FIN, SER, GPM, FNPP)

Acteurs de la sphère Etat :

- *Équipe projet Commission Administrative de Façade*
- *Secrétariat Technique du PAMM (sous-région marine)*

Contenu du document

Un document synthétique et des annexes



Liste des annexes

Annexe 1

Fiches descriptives des zones délimitées sur la carte des vocations

Annexe 2

Tableau des objectifs stratégiques socio-économiques et indicateurs associés

Annexe 3

Tableau des objectifs stratégiques environnementaux et indicateurs associés

Annexe 4

Tableau des dérogations

Annexe 5

Fiches descriptives des objectifs stratégiques environnementaux

Annexe 6

Arrêté ministériel définissant le bon état écologique du milieu marin

Annexe 7

Diagnostic de l'existant

Annexe 8

Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines et de l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux

Annexe 9

Atlas cartographique

- 1ère partie constituant la situation de l'existant (diagnostic, enjeux, vision pour le territoire)
- 2ème partie : objectifs stratégiques et planification de l'espace maritime (carte des vocations)
- 9 annexes de nature différente

La stratégie de façade maritime

La vision proposée fixe **le futur souhaité** pour le territoire à l'horizon 2030

- L'atteinte du bon état écologique incluant une bonne qualité de l'eau et une résilience des territoires face aux risques littoraux,
- Des filières professionnelles et des ports performants et pourvoyeurs d'emploi qui ont réussi leur transition écologique et énergétique,
- Un partage accepté et consensuel de l'espace marin qui permet la coexistence la plus harmonieuse entre les usages,
- Un développement du tourisme économe des ressources et des espaces,
- Prendre pour levier l'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation en s'appuyant sur des liens renforcés entre scientifiques et professionnels.



Deux déclinaisons de la Vision 2030, éléments centraux de la stratégie de façade maritime

1ère déclinaison : l'affirmation d'objectifs stratégiques pour la façade

- Des *objectifs socio-économiques* assortis d'indicateurs issue de la concertation avec les acteurs de la façade SA.
- Des *objectifs environnementaux* assortis d'indicateurs et de cibles au titre du 2ème cycle du PAMM (2026). Élaborés par l'administration centrale, ils traitent du bon état écologique du milieu marin et portent par ex. sur la biodiversité marine, l'exploitation des espèces commerciales, les déchets, les pertes d'habitats ...

2nde déclinaison : la carte des vocations, outil de planification

- Fixation de vocations assignées à des espaces maritimes cohérents, cohérence déterminée par unités environnementales, par regroupements d'enjeux et de questionnements similaires, par appropriation par les usagers, ou par désignation par les Pouvoirs publics d'une utilisation préférentielle.

Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.
2. Renouvellement des membres de la commission permanente.
- 3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :**
 - Méthodologie et association des acteurs
 - **Objectifs socio-économiques et indicateurs associés**
 - Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
 - Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)
4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime
5. Questions diverses.

Des objectifs socio-économiques autour de 4 lignes de force, concertés avec les acteurs

- **Pouvoir vivre de la mer** : attractivité des métiers, maintien du tissu ostréicole, maintien du potentiel touristique, résilience des territoires et gestion des risques.
- **La promotion d'une gestion raisonnée des espaces marins** : organiser la coexistence entre activités elles-mêmes, entre activités et aires marines et sites protégés.
- **Conduire les filières vers la transition écologique et solidaire** : pour les filières de la pêche, de l'aquaculture, les ports, l'extraction des granulats, les loisirs nautiques ...
- **Une économie bleue compétitive**, performante et innovante pour les filières.

Objectifs stratégiques socio-économiques:

Travail mené depuis janvier 2018 par l'équipe projet de la CAF, en concertation avec les commissions du CMF.

Sur la base du document « enjeux et objectifs de développement durable » validé en CAF en septembre 2017 et présenté au CMF d'octobre 2017.



Passage de **48 enjeux et 205 objectifs...**

à

...26 objectifs stratégiques et 65 objectifs particuliers

Objectifs stratégiques socio-économiques

Thème/filière	Objectifs stratégiques socio-économiques
1. Pêche professionnelle	<ol style="list-style-type: none">1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins2. Renforcer la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
2. Aquaculture	<ol style="list-style-type: none">1. Améliorer la gestion des eaux permettant la pérennisation de l'activité aquacole2. Poursuivre la transition vers une aquaculture respectueuse des écosystèmes3. Valoriser l'activité pour le maintien du tissu social et économique
3. Ports/transports	<ol style="list-style-type: none">1. Assurer la compétitivité et la complémentarité des ports, améliorer leur desserte et favoriser le report modal
4. Industrie navale et nautique	<ol style="list-style-type: none">1. Pérenniser la compétitivité des industries navale et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
5. EMR	<ol style="list-style-type: none">1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée2. Soutenir la R&D sur le secteur pour le déploiement de ces technologies
6. Sédiments marins et estuariens	<ol style="list-style-type: none">1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne
7. Plaisance/loisirs nautiques	<ol style="list-style-type: none">1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marin2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement

Objectifs stratégiques socio-économiques

Thème/filière	Objectifs stratégiques socio-économiques
8. Tourisme	<ol style="list-style-type: none">1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
9. Risques littoraux	<ol style="list-style-type: none">1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
10. Sécurité et sûreté maritime	<ol style="list-style-type: none">1. Réduire et contenir les risques de pollution2. Garantir des conditions de navigation sûres3. Optimiser les moyens de surveillance
11. Paysages, sites et patrimoine	<ol style="list-style-type: none">1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral
12. Connaissance/recherche	<ol style="list-style-type: none">1. Développer la connaissance pluridisciplinaire et la recherche intégrée sur le fonctionnement des milieux marins2. Assurer une collecte des données partagées et une meilleure valorisation des connaissances
13. Innovation	<ol style="list-style-type: none">1. Développer l'innovation dans l'ensemble des filières porteuses en construisant des synergies et en valorisant les partenariats2. Favoriser l'intégration de la dimension environnementale dans la démarche d'innovation
14. Formation/sensibilisation/attractivité	<ol style="list-style-type: none">1. Valoriser l'image de la filière maritime et rendre plus attractifs les métiers de la mer2. Un public conscient du potentiel et de la fragilité de la mer

Objectifs stratégiques socio-économiques

Objectifs particuliers et indicateurs

Pêche professionnelle :

Objectif stratégique général : *Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail*

Objectif particulier 1 : *Développer les flottilles de pêche en préservant la diversité des métiers, dont les pêches artisanale et estuarienne*

Indicateurs 1 : *Nombre de navires de pêche, Nombre total de métiers pratiqués*

Objectif particulier 2 : *valoriser les produits et sous-produits de la pêche*

Indicateurs 2 : *Nombre de signe de qualité créés, CA des criées, prix moyen au kg...*



Objectifs stratégiques socio-économiques

Objectifs particuliers et indicateurs

Plaisance et loisirs nautiques:

Objectif stratégique général: *Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement*

Objectif particulier: *Développer l'information des usagers sur les bonnes pratiques environnementales, la navigation et la pêche pour une cohabitation plus sûre*

Indicateurs : *Nbre d'événements organisés en vue de sensibiliser le public à ces enjeux*

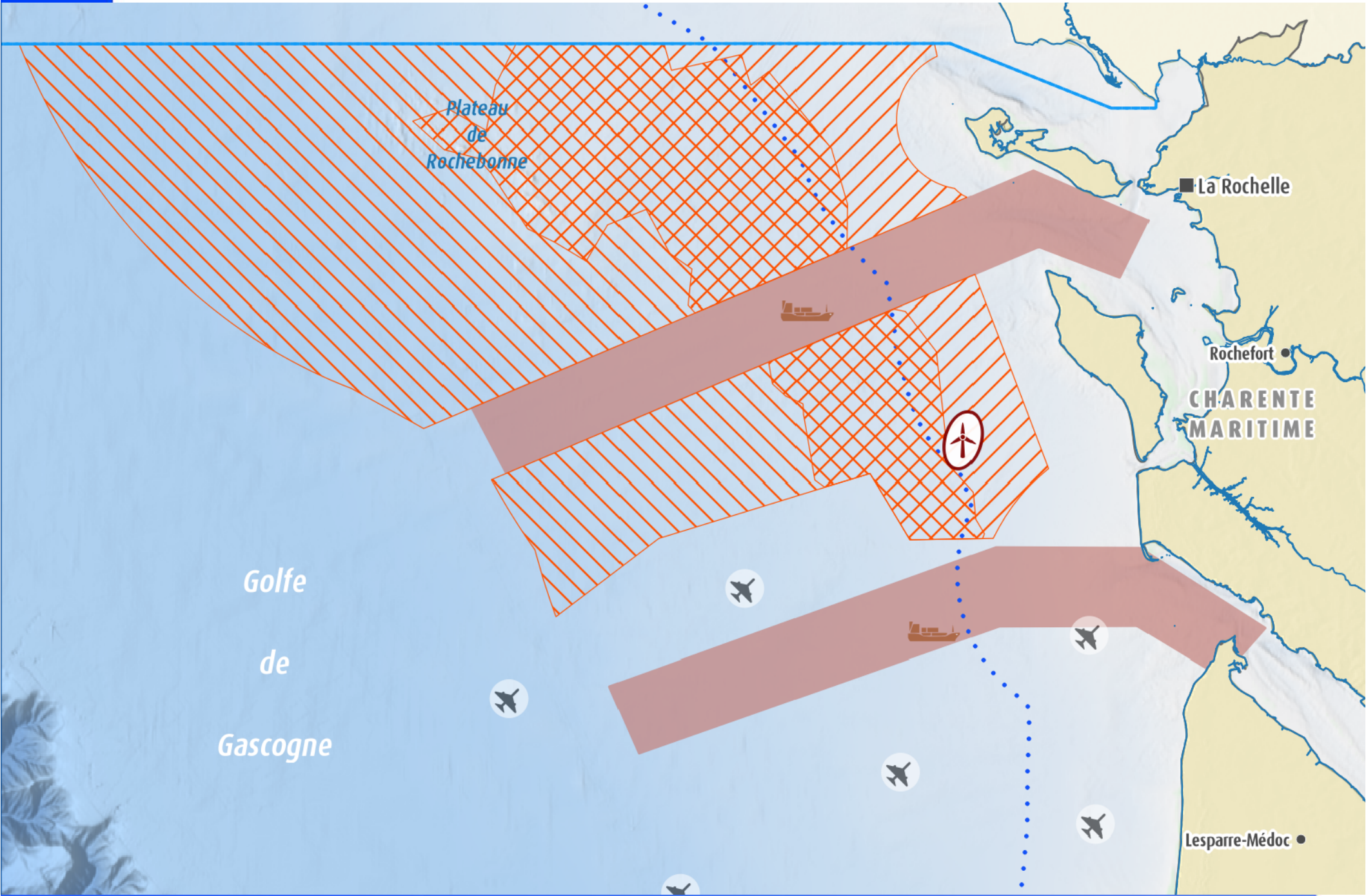
EMR :

Objectif stratégique général : *Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée*

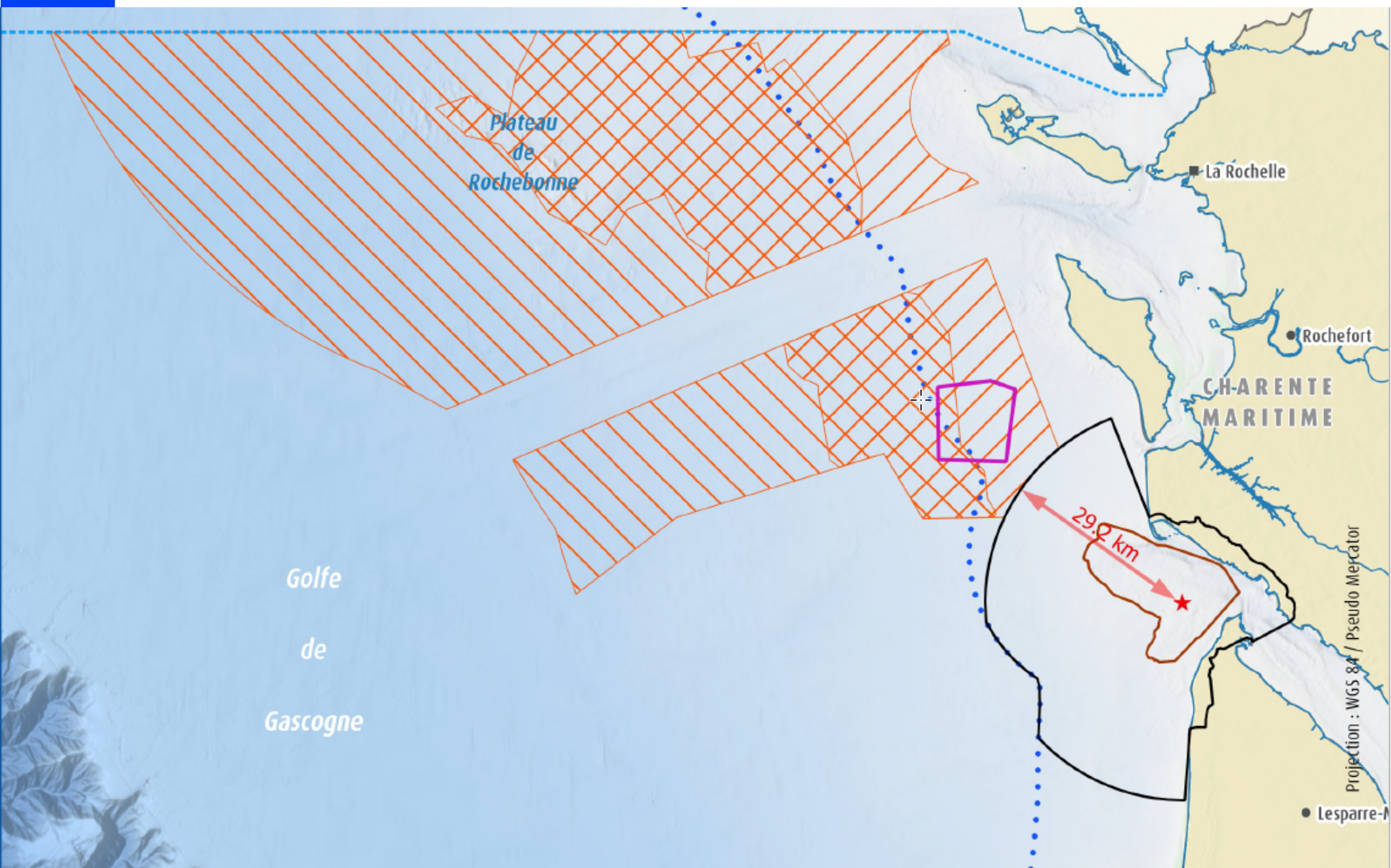
Objectif particulier : *Identifier les zones propices en mer en intégrant les incidences potentielles à terre et en mer, et en l'articulant avec les filières de production primaire*

Indicateurs : *Nbre de zones propices identifiées, Nbre de décisions de poursuivre à l'issue des débats publics*

Représentation cartographique du potentiel de l'éolien en mer



Potentiel éolien et inscription UNESCO phare de Cordouan



Objectifs socio-économiques

Temps d'échanges



Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.
2. Renouvellement des membres de la commission permanente.
- 3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :**
 - Méthodologie et association des acteurs
 - Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
 - **Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés**
 - Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)
4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime
5. Questions diverses.



Objectifs environnementaux

Octobre 2017

Définition des enjeux écologiques

Décembre 2017

Description des pressions et tendances Sur enjeux

Mai 2018

Définition des objectifs environnementaux

Objectifs stratégiques DSF

Objectifs environnementaux

- Définir des niveaux de pressions compatibles avec le bon état écologique
- Un objectif environnemental vise à diminuer/maintenir un niveau des pressions s'exerçant sur les enjeux écologiques compatibles avec le bon état écologique
- l'objectif environnemental cible des pressions que l'on peut gérer directement ou indirectement à l'échelle locale ou de la Sous région marine
- Il permet de fixer un résultat concret à atteindre (en lien avec le BEE) pour développer ensuite un programme d'action (cf programme de mesures)
- Il doit être SMART (spécifique, mesurable, ambitieux, réalisable, temporellement défini)



Elaboration des OE

Liste d'OE sur propositions scientifiques

V1
mars
2018

Prise en compte des remontées des ST PAMM et des DAC

Liste d'OE suite itération ST PAMM interDAC

V2
avril
2018

Prise en compte retours acteurs façade (CP/commissions spécialisées en mars et avril 2018)

Réunion nationale du 22 mai DEB/DPMA/CNPMEM
Séminaire national Etat du 31 mai

Liste d'OE suite itération ST PAMM et acteurs

V3
juin
2018

Prise en compte retours acteurs (CMF)

Séminaire national Etat du 12 juillet : harmonisation

Liste d'OE stabilisés

V4
juillet
2018

Objectifs environnementaux

Les objectifs environnementaux portent principalement sur :

- Le maintien de la biodiversité
- Les conditions d'exploitation durable des espèces commerciales
- La mortalité des mammifères marins, tortues et oiseaux
- La chaîne alimentaire des espèces marines
- La protection des habitats d'espèces et des fonds marins
- Les contaminants et les déchets

Objectifs environnementaux

La version 3 a fait évoluer les OE :

- modifications significatives de cible et ou d'indicateur
- des reports de délai lorsque la valeur de référence n'est pas connue
- des clarifications pour le secteur de la pêche.

La version 3 des OE introduit en particulier :

- La prise en compte de la séquence Eviter / Réduire / Compenser (ERC)
- La circonscription d'OE dans « zones de protections fortes »,
- des précisions dans le libellé des mesures sur les secteurs géographiques concernés

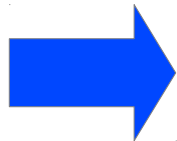
Des objectifs encore à l'arbitrage

Objectifs environnementaux

Prise en compte de la séquence ERC

- D7-OE1 turbidité
- D7-OE3 impact sur l'hydrographie
- D6-OE1 : pertes physiques sur les habitats artificialisation
- D01-OM-OE2 : collision oiseaux
- D01-OM-OE2 : perte habitats fonctionnels oiseaux marins

Exemple : taux de projet autorisés [...] dont l'étude d'impact après la mise en œuvre de la séquence ERC, évalue l'impact résiduel sur les oiseaux marins comme compatible avec le maintien de la dynamique des populations de chaque espèce



Modifications des GPM partiellement prises en compte

Objectifs environnementaux

Indicateurs et cibles « zones de protections fortes »

Une zone de protection forte :

- porte sur la biodiversité remarquable définie par les enjeux écologiques de la DCSMM ;
- prioritairement mise en place au sein d'une AMP ;
- dispose d'une réglementation particulière des activités pour permettre de diminuer très significativement voire supprimer les principales pressions sur les enjeux écologiques justifiant la protection forte ;
- s'appuie sur un document de gestion, élaboré par l'organe de gouvernance de l'AMP ;
- bénéficie d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités

Objectifs environnementaux

Indicateurs et cibles « zones de protections fortes »

- Zones de protection fortes définies dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure du plan d'action pour le milieu marin (1^{er} cycle, mesure M003) ;
- Fixations des cibles prévues d'ici le printemps 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure et de la révision de la stratégie nationale des AMP



Objectifs environnementaux

Indicateurs et cibles protections fortes

7 OE concernés :

- D01-HB-OE03 : habitats rocheux
- D01-HB-OE04 : hermelles ;
- D01-HB-OE07 : habitats dans les 3 milles ;
- D01-HB-OE11 : récifs profonds ;
- D01-OM-OE07 : zones d'alimentation et d'hivernage des oiseaux de l'estran ;
- D06-0E2 (après fusion D06-OE3) : réduction des pertes d'habitats particuliers ;
- D07-OE04 : connectivité terre-mer (estuaire)

Objectifs environnementaux

Zonage à conserver dans le libellé de la mesure

Des secteurs ont été précisés ;

Exemple :

D01-HB-OE07 Réduire les perturbations physiques sur les habitats sédimentaires subtidaux et circalittoraux notamment dans la zone des 3 milles et en particulier les bancs de maërl

Indicateur 2 proportion d'**habitats sédimentaires (1110 et 1160) identifiés comme à « risque moyen ou fort »** dans le cadre de l'analyse de risques pêche de porter atteinte aux objectifs de conservation des **sites Natura 2000** soumis à la pression de pêche (arts traînants de fond)

Cible 2026 : diminuer de 50 % par rapport à la situation actuelle **en priorité sur les habitats à risque fort** par le biais de mesures réglementaires mises en œuvre suite à l'analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000

Objectifs environnementaux

Définition des cibles renvoyées à la définition de zonage

OE concernés :

- OE nécessitant la cartographie des zones de protection fortes
- cartographie des zones à risque de collision élevé pour les tortues marines et les mammifères marins : D01-MT-OE03 ;
- cartographie des habitats fonctionnels des oiseaux marins : D01-OM-OE03, D01-OM-OE07, ;
- cartographie des zones fonctionnelles halieutiques : D01-PC-OE05

Objectifs environnementaux

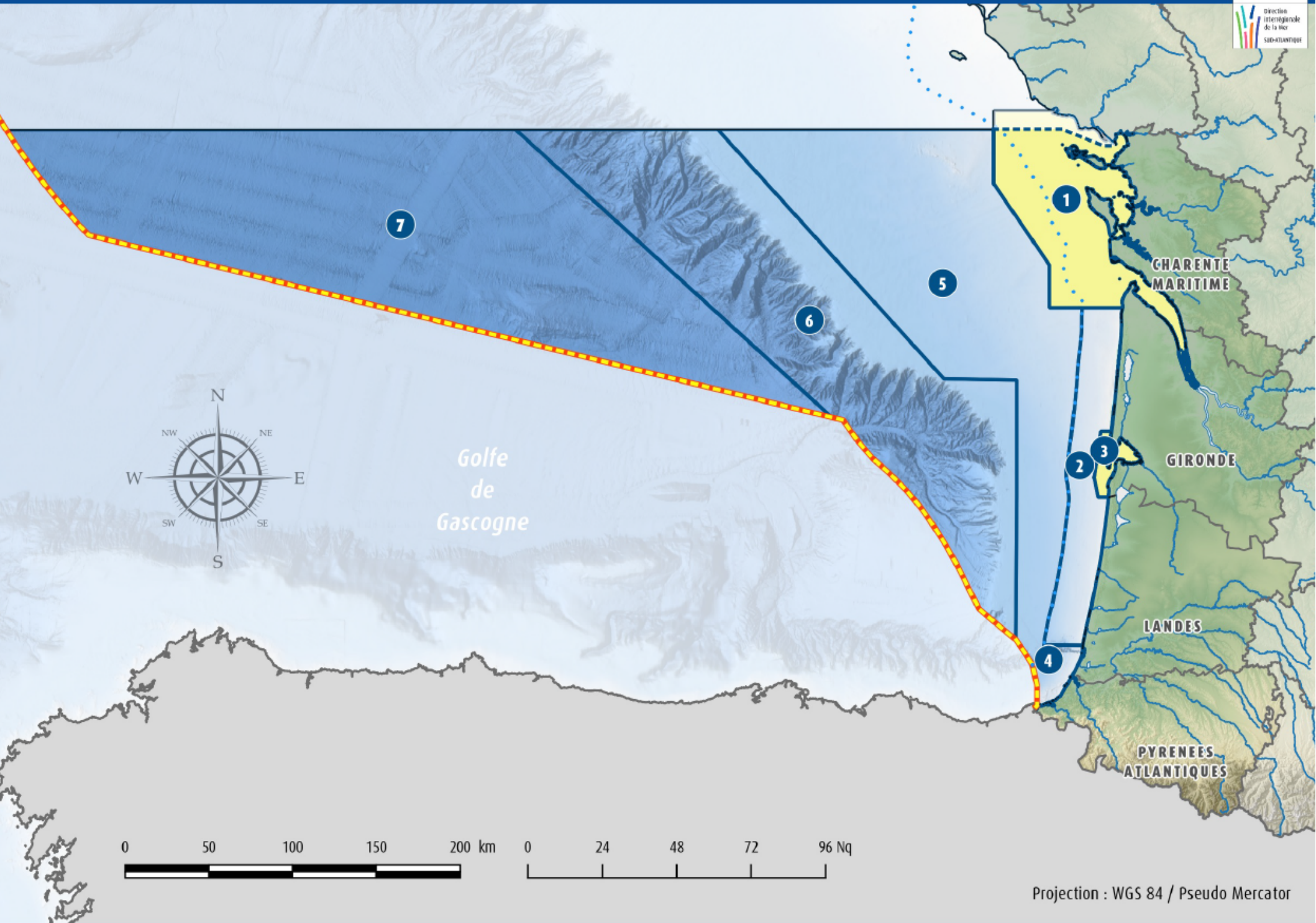
Temps d'échanges

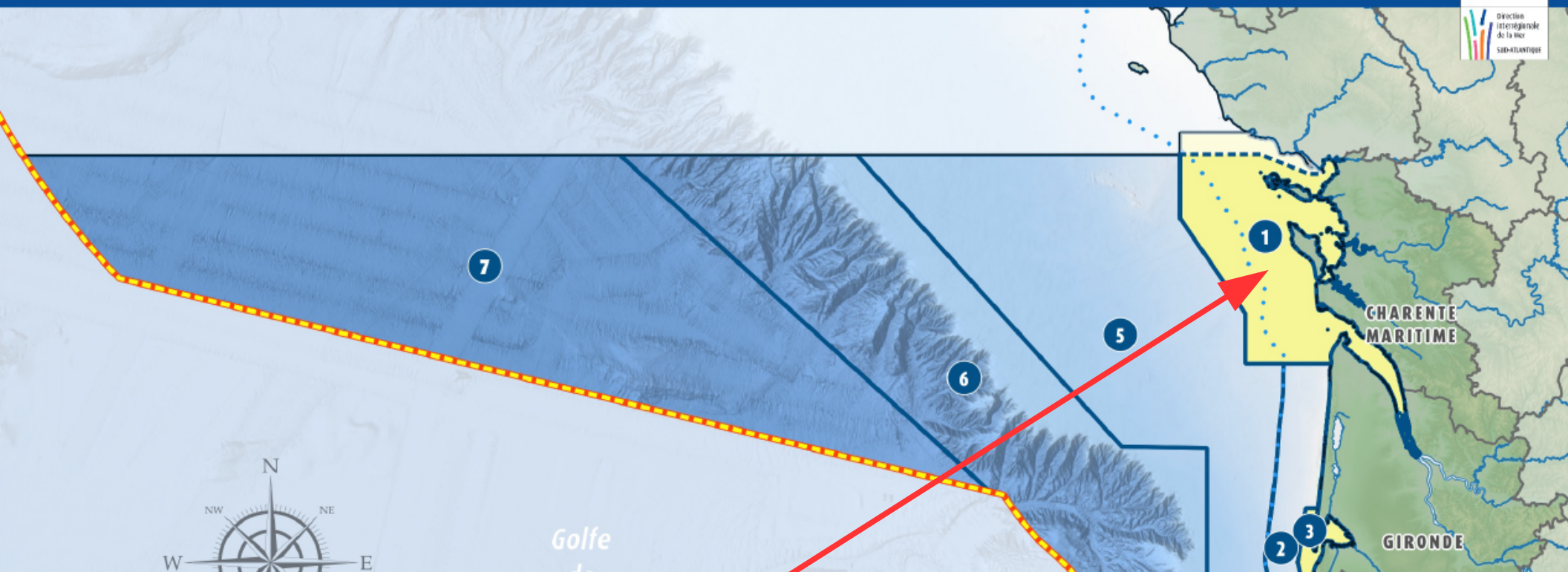


Ordre du jour

1. Adoption du relevé de décision de la séance plénière du 24 octobre 2017.
2. Renouvellement des membres de la commission permanente.
- 3. Élaboration de la stratégie de façade maritime :**
 - Méthodologie et association des acteurs
 - Objectifs socio-économiques et indicateurs associés
 - Objectifs environnementaux, indicateurs et cibles associés
 - **Vocations assignées aux espaces maritimes (carte des vocations)**
4. Présentation de la publication de l'INSEE sur l'économie maritime
5. Questions diverses.

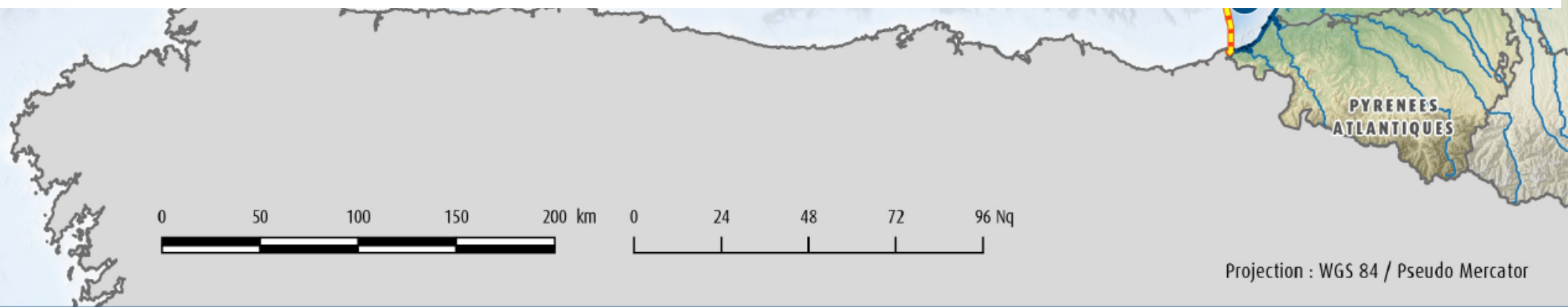
Carte des vocations de la façade Sud-Atlantique

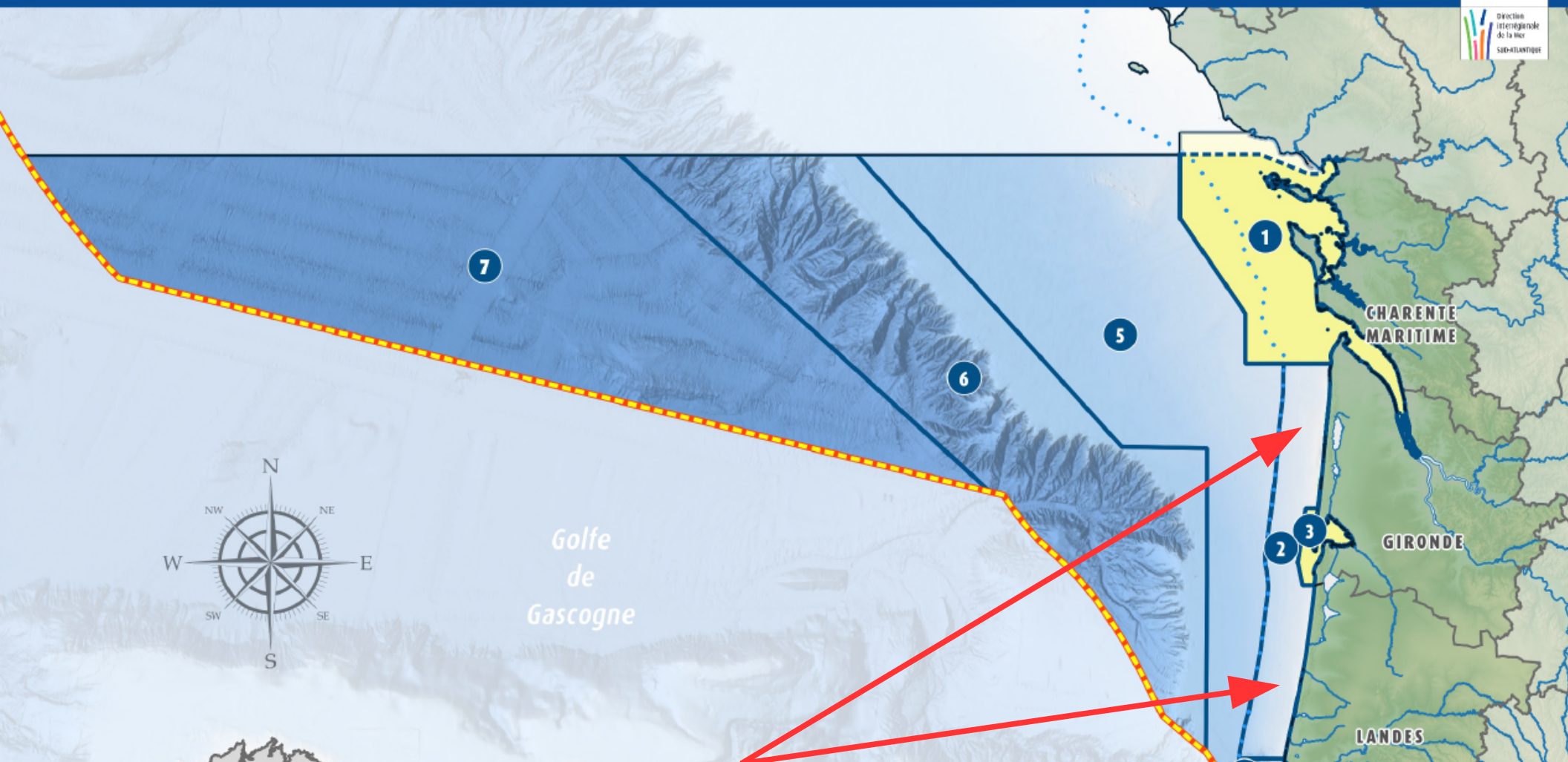




1 Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

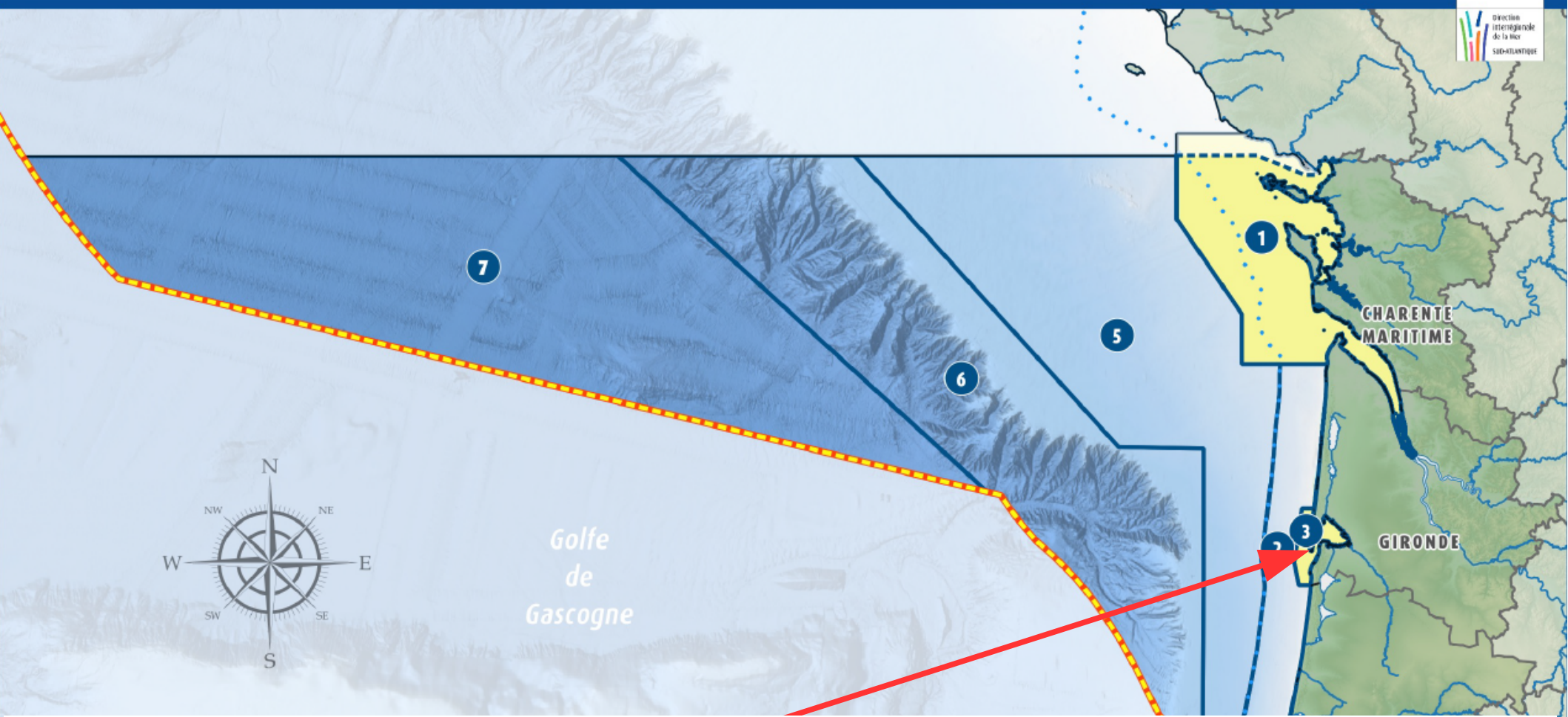
Connaissance du patrimoine marin, protection et développement durable du milieu marin.





2 côte sableuse aquitaine

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.



3 Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon

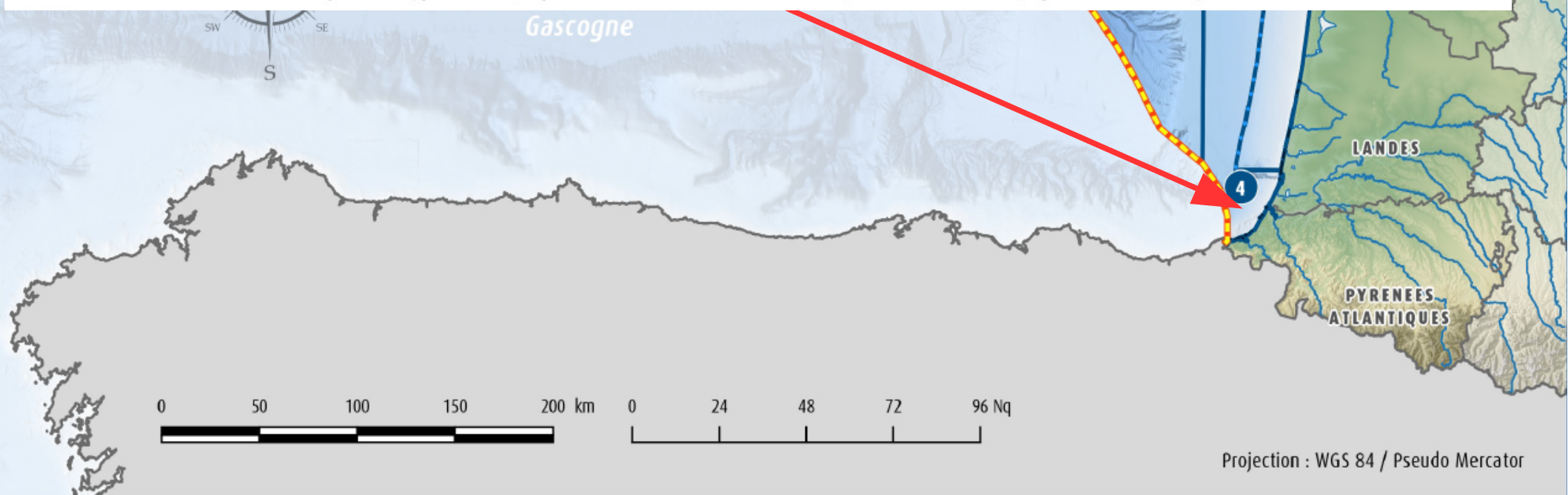
Connaissance du patrimoine marin, protection et développement durable du milieu marin.

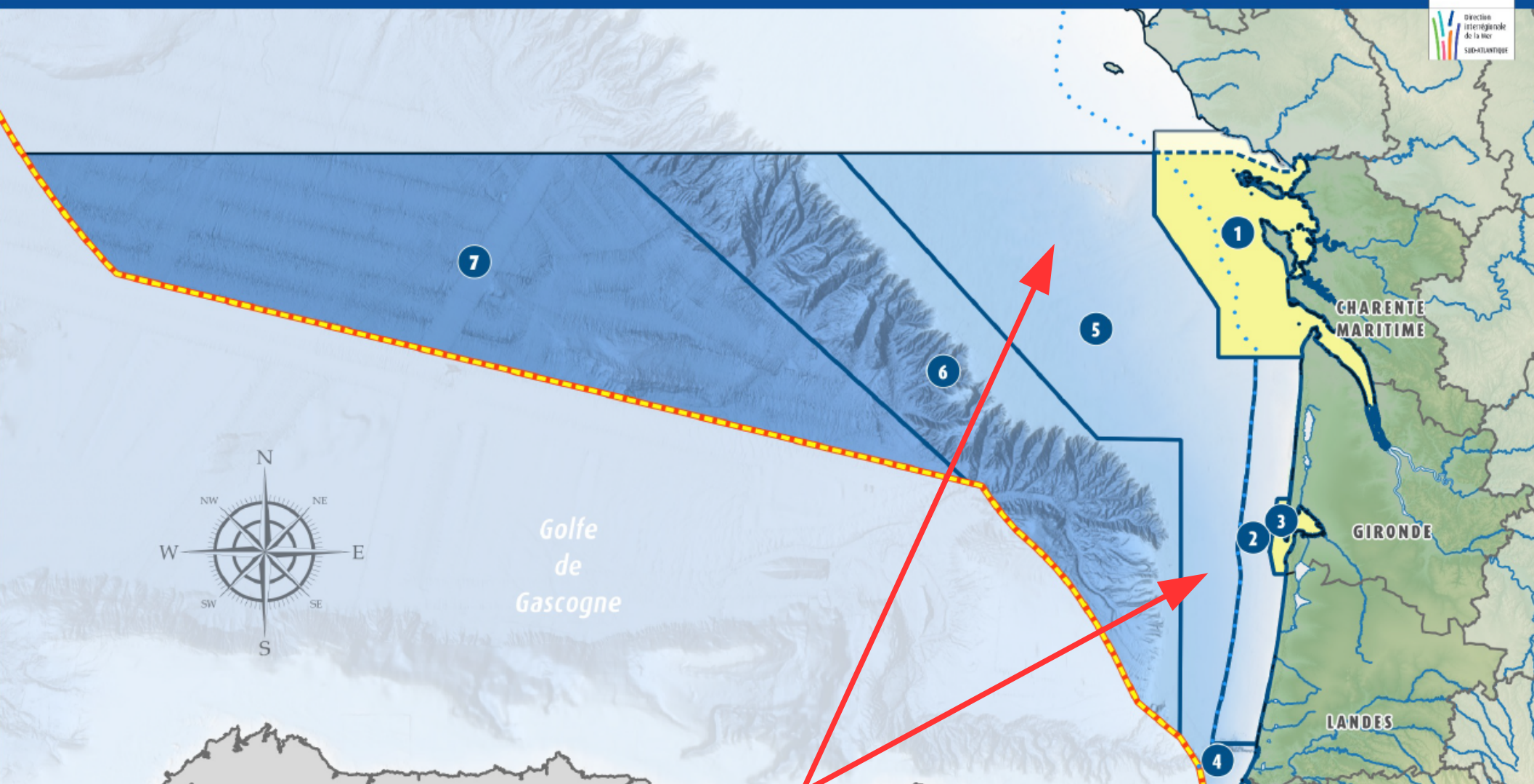




4 Côte rocheuse basque, estuaire de l'Adour, Gouf de Capbreton

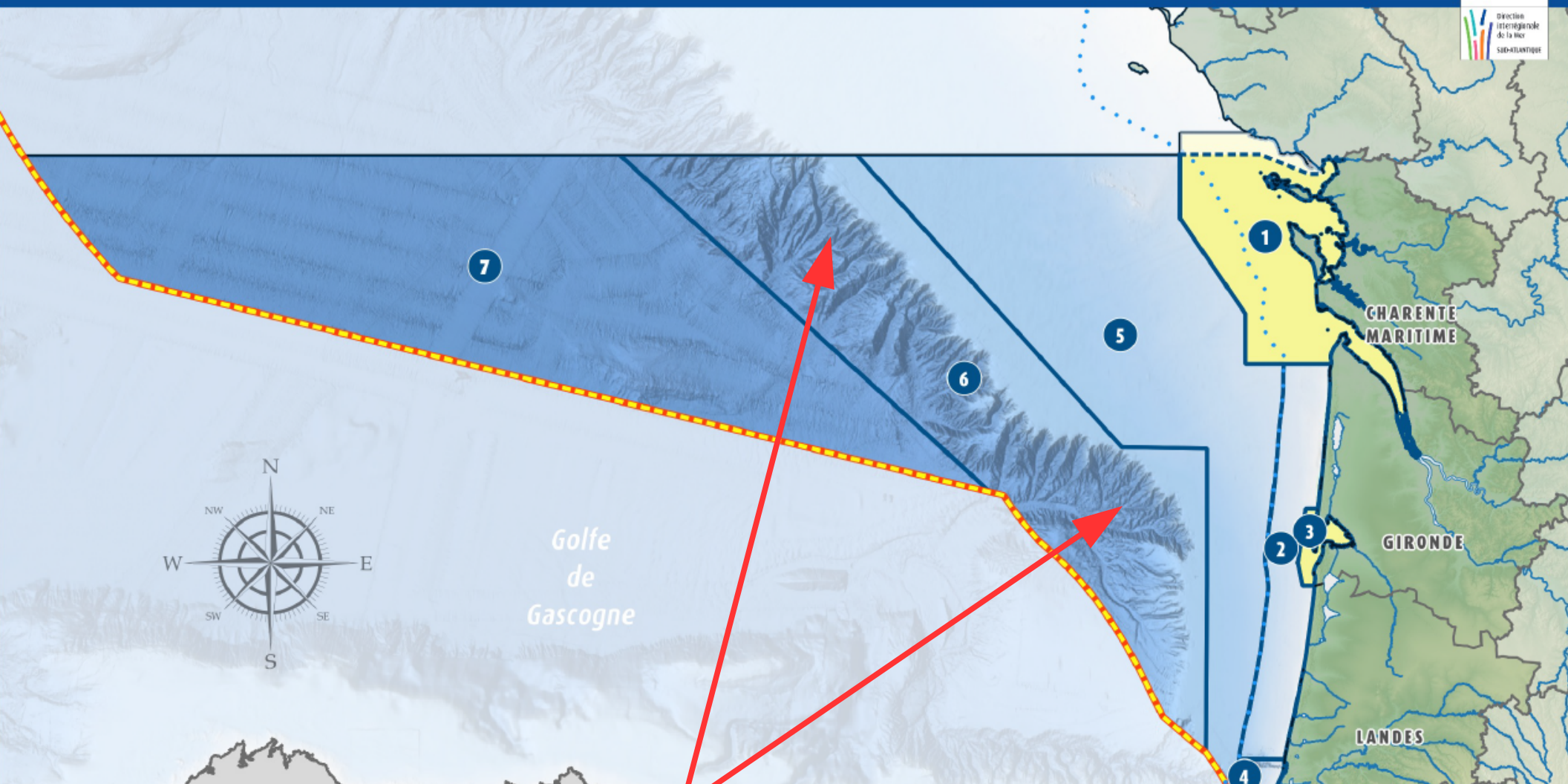
Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées pour l'atteinte du bon état écologique, la prise en compte de l'évolution du trait de côte, privilégiant les activités historiques emblématiques (pêche, port de commerce, tourisme, plaisance).





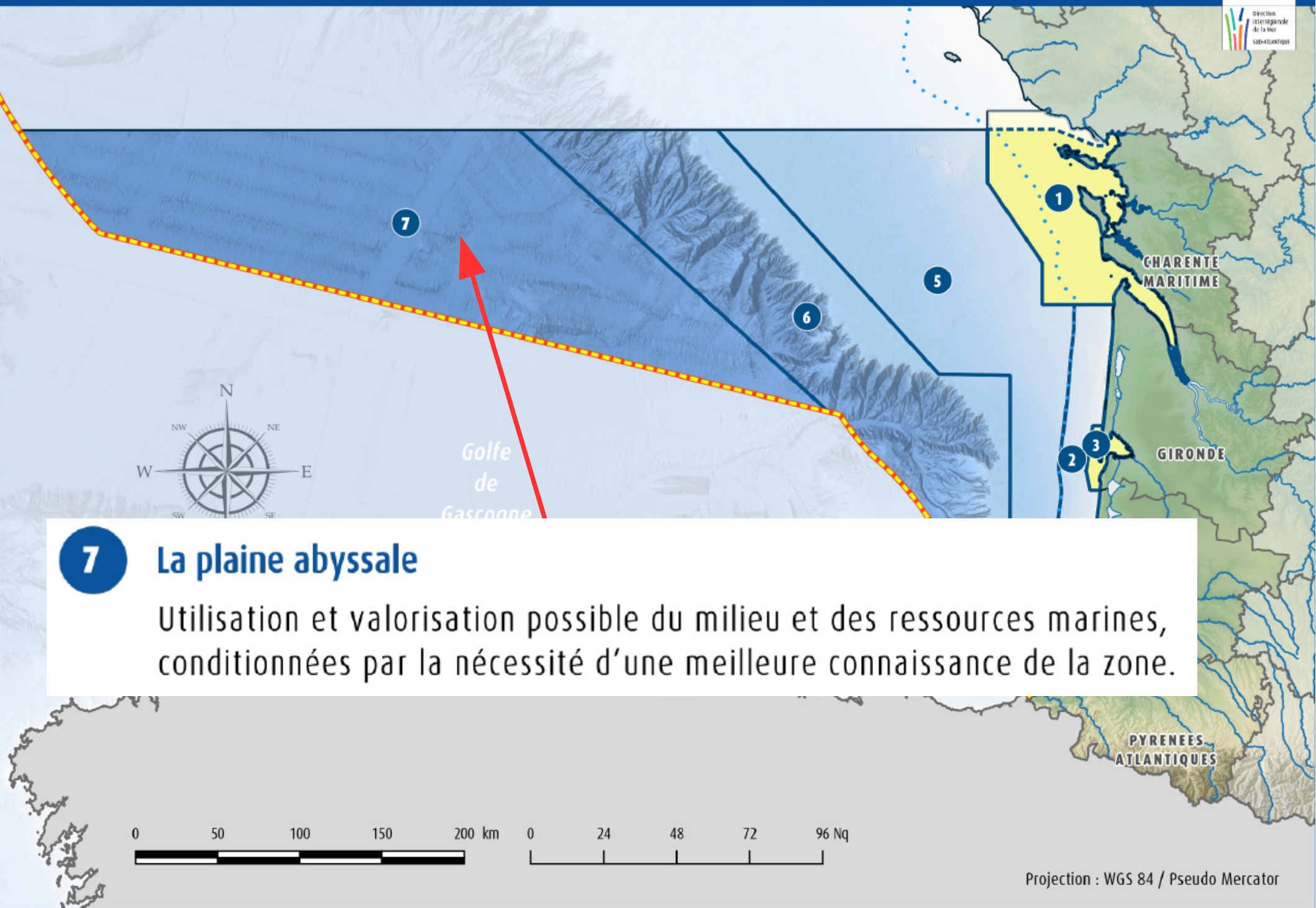
5 Le plateau continental[†]

Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation notamment avec le transport maritime, le développement possible de nouvelles productions d'énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins.



6 Le talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à fort enjeux écologiques.

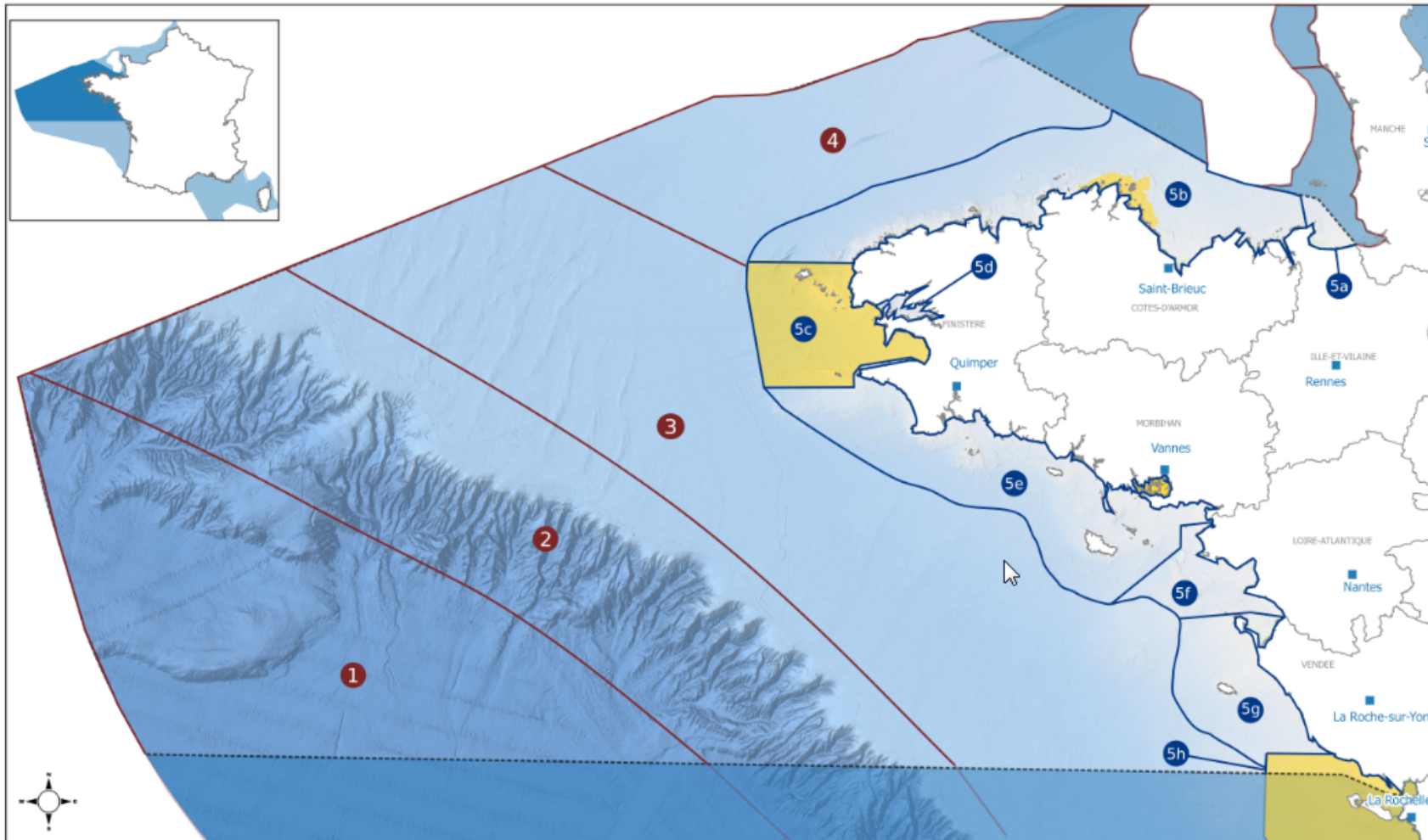


Exigence de reconquête du bon état du milieu marin et de qualité des eaux en prenant en compte la dynamique hydrosédimentaire au bénéfice des services écosystémiques et de la cohabitation des usages et des activités maritimes et littorales.

Carte des vocations de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest

V7 - juin 2018

Traduction spatiale des objectifs stratégiques de la stratégie maritime de façade



5a Golfe normand breton et baie du Mont Saint-Michel

Priorité au patrimoine culturel, aux pêches et aquacultures durables, en cohabitation avec les activités touristiques.

5b Bretagne nord

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables. Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Trégor - Goëlo, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

5c Parc naturel marin d'Iroise

Orientations de gestion définies dans l'article 6 du décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise.

5d Rade de Brest

Priorité aux activités industrialo-portuaires et militaires en cohabitation prioritairement avec la pêche et l'aquaculture durables ainsi que la plaisance et autres activités nautiques et le tourisme.

5e Bretagne sud

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables et l'extraction de granulats marins, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire. Cette zone inclut le périmètre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique.

5f Estuaire de la Loire

Priorité aux activités industrialo-portuaires et au trafic maritime, en cohabitation prioritairement avec les pêches et les aquacultures durables, les énergies marines renouvelables, les zones d'extraction de granulats marins, la plaisance et le tourisme durables.

5g Baie de Bourgneuf et littoral vendéen

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables et à l'extraction de granulats marins, en cohabitation prioritairement avec les énergies marines renouvelables, la plaisance et le tourisme durables, en prenant en compte la préservation du cordon dunaire.

5h Parc naturel marin Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis

Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

1 Plaine abyssale
Utilisation et valorisation possibles du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone.

2 Talus
Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3 Plateau continental
Priorité aux pêches professionnelles durables en cohabitation prioritairement avec le transport maritime, le développement des énergies marines renouvelables et l'extraction de granulats marins.

4 Manche occidentale
Priorité au transport maritime en cohabitation prioritairement avec les activités de pêches professionnelles durables, le développement des énergies marines renouvelables.

Vocations définies dans le cadre d'une gouvernance spécifique (Parc naturel marin et Schéma de mise en valeur de la mer)

Systeme de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator
Limite administrative : JGN
Fond de carte : Emodnet
Réalisation : Cerema

Carte des vocations

Temps d'échanges



Annexe « fiches secteurs »

Secteur 1

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

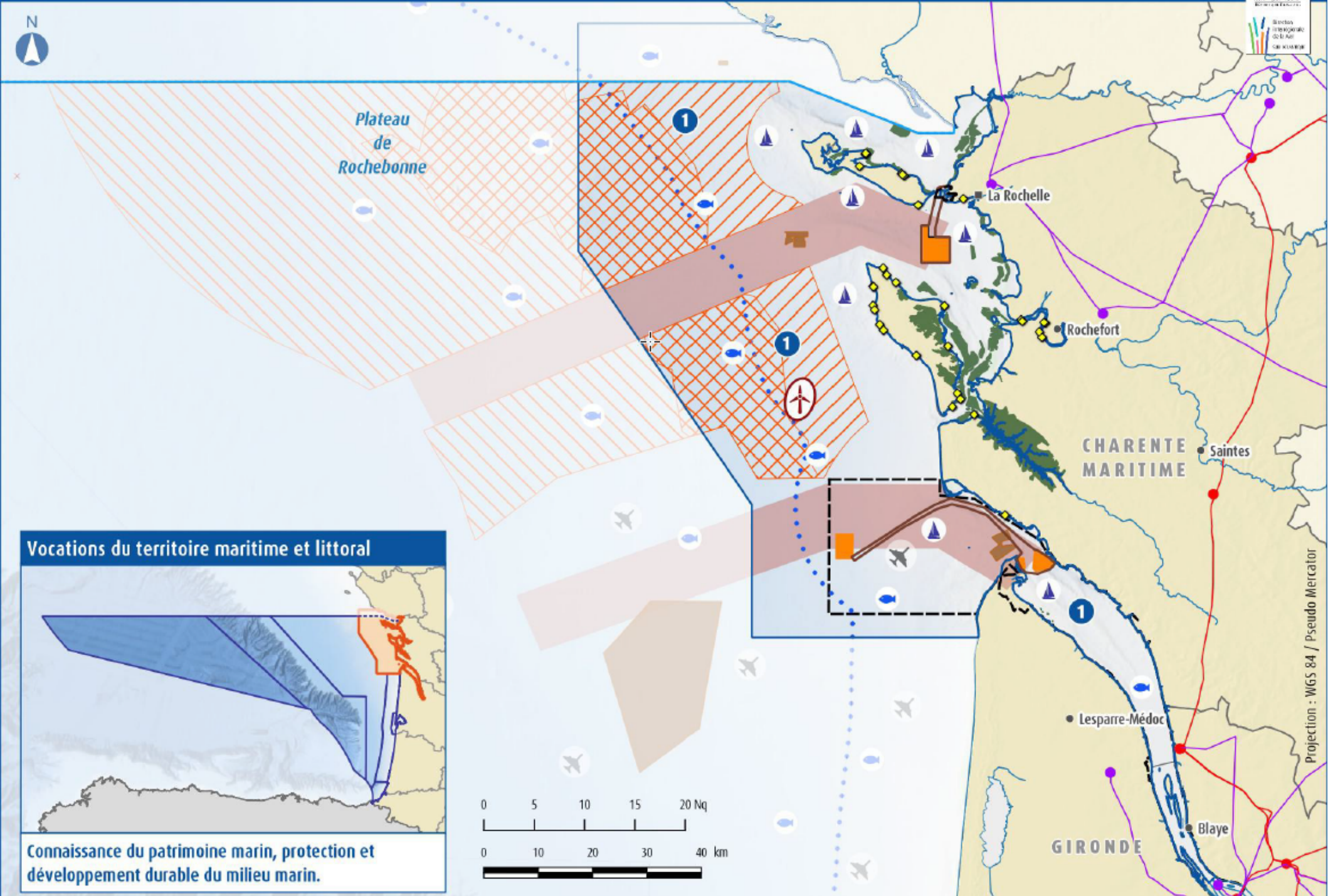
Vocation

Connaissance du patrimoine marin, protection et développement durable du milieu marin.

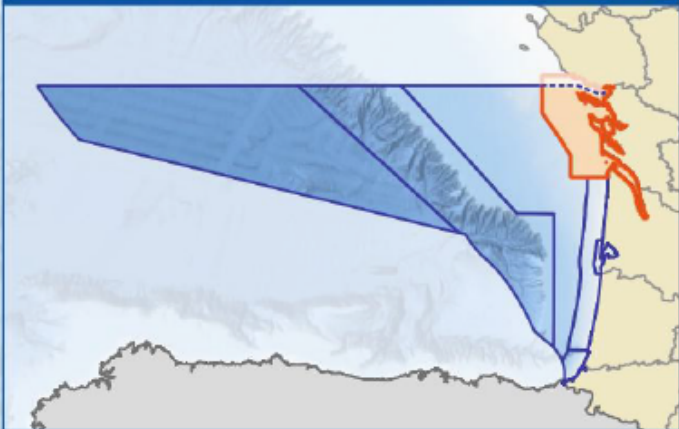


Annexe « fiches secteurs »

SECTEUR 1. Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

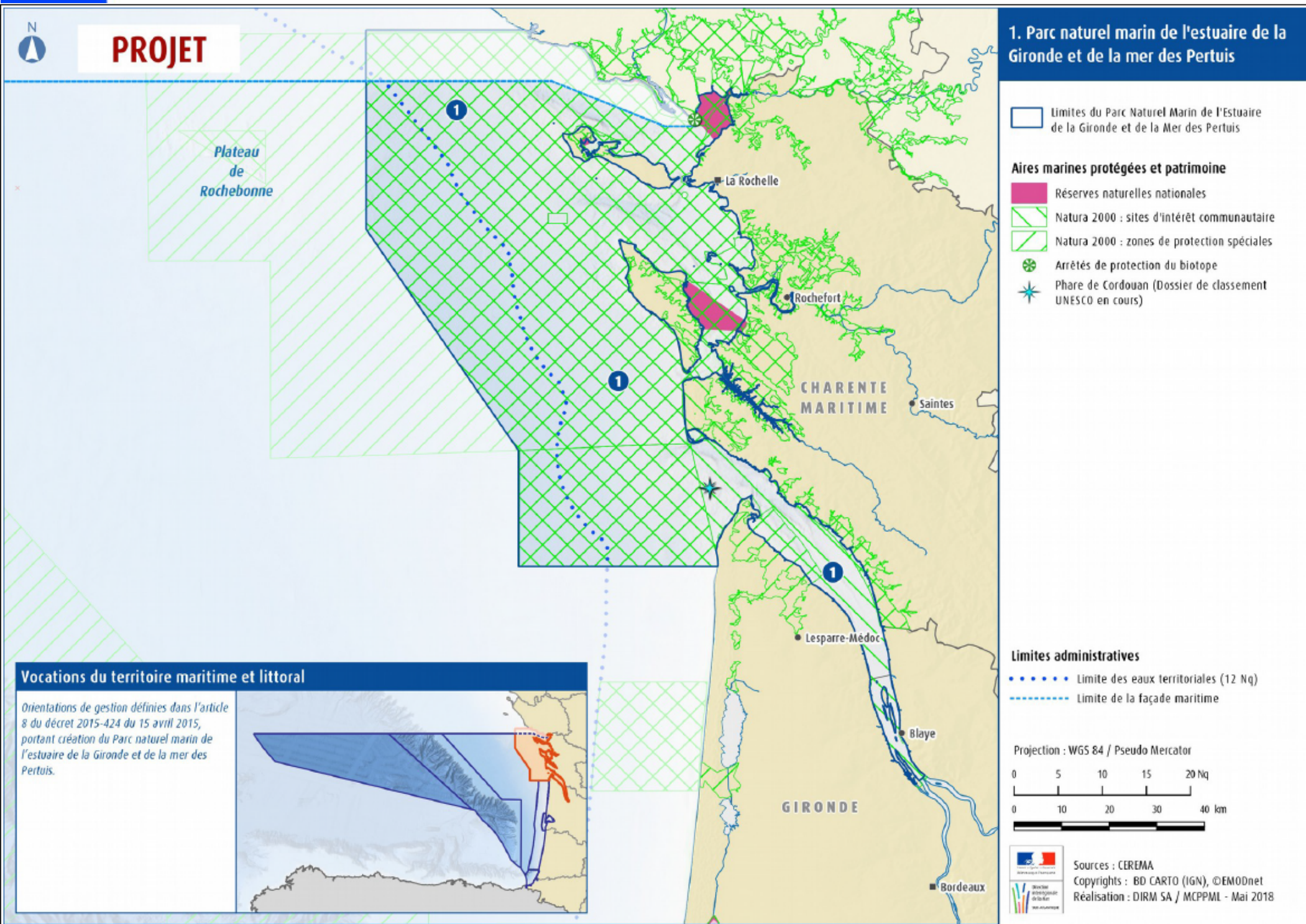


Vocations du territoire maritime et littoral



Connaissance du patrimoine marin, protection et développement durable du milieu marin.

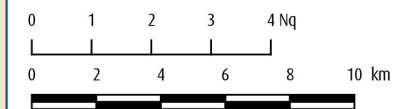
Annexe « fiches secteurs »



Annexe « fiches secteurs »

3. Parc Naturel marin du Bassin d'Arcachon

- Limites du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Activités maritimes**
 - Zones de production conchylicole
 - Zones de tirs d'essais de missiles et de survol aérien
 - Zones de mouillages équipements légers
 - Exploitation durable de la ressource halieutique
 - Zones de navigation de plaisance
- Aires marines protégées**
 - Réserves naturelles nationales
 - Natura 2000 : Zones de protection spéciales
 - Natura 2000 : Sites d'intérêt communautaires
- Limites administratives maritimes**
 - Limite des eaux territoriales (12 Nq)



Projection : WGS 84 / Pseudo Mercator



Coprights : © BD CARTO (IGN), © EMODnet
Réalisation : DIRM SA / MCPPLM
Mai 2018

PROJET

Golfe de Gascogne

GIRONDE

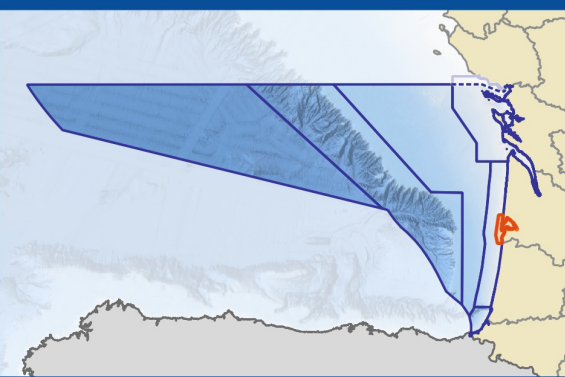
LANDES

3

3

3

Vocations du territoire maritime et littoral



Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2014-588 du 5 juin 2014, portant création du Parc naturel marin du bassin d'Arcachon.

Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

2. Interactions entre activités et le milieu marin

3. Perspectives d'évolution des activités

4. Les objectifs stratégiques proposés

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)



Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

- Les activités en présence
- Les spécificités écologiques identifiées

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

2. Interactions entre activités et le milieu marin

3. Perspectives d'évolution des activités

4. Les objectifs stratégiques proposés

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)



Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques		Qualification			
		MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Zone d'interface terre-mer : pertuis d'Antioche, pertuis de Maumusson, pertuis Breton, panache de la Gironde, fortes abondances et diversité planctoniques associées				

3. Perspectives d'évolution des activités

4. Les objectifs stratégiques proposés

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

2. Interactions entre activités et le milieu marin

Activités	Pressions
Agriculture	Pressions physiques : déchets Pressions chimiques : apports de nutriments, substances dangereuses, apport de matière organique

4. Les objectifs stratégiques proposés

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)



Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

2. Interactions entre activités et le milieu marin

3. Perspectives d'évolution des activités

Défense

Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles

I

4. Les objectifs stratégiques proposés

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

Annexe « fiches secteurs »

Présentation du territoire

1. Enjeux écologiques majeurs et forts présents dans le sous-secteur étudié

2. Interactions entre activités et le milieu marin

3. Perspectives d'évolution des activités

4. Les objectifs stratégiques proposés

Objectifs stratégiques socio-économiques

Objectifs stratégiques environnementaux

5. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)



Merci de votre attention

